



Mastère spécialisé® manager de domaines viticoles



Pourquoi choisir le Mastère spécialisé® Manager de domaines viticoles de Bordeaux Sciences Agro ?

Grande école d'ingénieurs agronomes de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine, ancrée au cœur des vignobles prestigieux de Bordeaux et Cognac, Bordeaux Sciences Agro s'est, dès ses débuts, positionnée pour répondre aux besoins en formation de haut niveau de la filière viti-vinicole.

Avec son Mastère Spécialisé® Manager de domaines viticoles, Bordeaux Sciences Agro propose, depuis plus de 30 ans, une formation unique au niveau national, permettant de développer une **double compétence technique et managériale**, reconnue par un réseau actif de dirigeants et préparant à la direction d'entreprises de la filière.

Contenu pédagogique

› Les grands axes du contenu pédagogique sont découpés comme suit :

75 %

Management d'entreprise adapté aux spécificités de la filière viti-vinicole

> Management stratégique

> Management économique & commercial

> Management administratif & financier

25 % Management technique

> Viticulture, œnologie

Objectif et spécificités de la formation

Permettre aux professionnels ou étudiants en poursuite d'études d'acquérir les compétences nécessaires au **pilotage à la fois stratégique et opérationnel**

d'une entreprise viticole. À l'issue du diplôme, les stagiaires évoluent principalement vers des fonctions de direction, d'expertise ou de conseil.

Atouts de la formation

- Un Mastère spécialisé® – formation diplômante de niveau 7 (Bac +6)
- Une formation **double compétence** de haut niveau dans le domaine viti-vinicole
- Plus de **30 ans d'expérience** et un **réseau actif** de professionnels sur tout le territoire
- Une pédagogie active à partir de **mises en situation réelle** (audits de domaines viticoles, dégustations, visites...)
- Des **intervenants de haut niveau** en prise directe avec le terrain et les dernières recherches dans le domaine (enseignant-chercheurs, experts domaines juridique et fiscal...)
- Un rythme "full" ou "part-time" – 1 an, 2 ans ou par blocs – adapté à votre situation professionnelle
- Une formation **inscrite au RNCP**, découpée en 5 blocs de compétence, et éligible aux divers dispositifs de financement (dont le CPF)



La formation est labellisée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE)



CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



Plus de 30 ans d'expérience et un réseau actif de professionnels sur tout le territoire



Public et modalités d'accès

La mixité et la **complémentarité des profils** est un autre atout du Mastère spécialisé®. Français ou internationaux, issus de parcours techniques, commerciaux ou de gestion, la formation accueille des professionnels expérimentés du secteur viti-vinicole, comme des profils à fort potentiel ayant un projet de poursuite d'études ou de reconversion dans ce secteur.

› Modalités d'accès

- Être titulaire d'un diplôme de niveau **Bac+4/5**
- ou d'un diplôme **Bac+3** avec une expérience professionnelle de **3 ans** minimum
- Pour les publics n'ayant pas de niveau Bac+3 mais possédant **10 ans** d'expérience professionnelle, la formation est accessible par la **VAP** ou, partiellement, via les **blocs de compétence**
- La formation est accessible par la voie de la **VAE** (Validation des acquis de l'expérience)

 Pour les publics n'ayant pas de compétence technique, une mise à niveau est requise. Dates : septembre à octobre. Durée : 6 semaines – 1 semaine de cours à Bordeaux Sciences Agro, suivie d'un stage de vinification de 5 semaines.

Rythmes pédagogiques proposés



Format classique sur 12 mois : 6,5 mois d'enseignement à temps plein sur site, suivis de 5,5 mois de stage en entreprise



Format en alternance sur 24 mois pour les professionnels en activité ou en contrat de professionnalisation



Format "Blocs de compétence" : quatre blocs sont suivis à l'école, le cinquième est réalisé en entreprise. La validation de chaque bloc donne lieu à une **certification de compétences professionnelles**. La validation de l'ensemble des blocs permet l'obtention du **diplôme Mastère spécialisé®**.



Dates clés

- Rentrée formation : mi-octobre ou début septembre si remise à niveau technique
- Dépôt dossier : conseillé entre janvier et mars
- Sélection sur dossier et entretien



Modalités de financement

- Formation inscrite au RNCP, **éligible au CPF** (en entier ou par bloc)
- Modalités de financement : CPF, CPF Transition pro, financements personnels, Contrat de professionnalisation, Pôle emploi / région, ...

